Absentéisme scolaire : le texte voté

15/09/2010 à 20h54

Le Parlement a adopté définitivement, après un ultime vote du Sénat, une proposition de loi UMP prévoyant la suspension des allocations familiales pour absentéisme scolaire.

Le Sénat a voté le texte conforme, c'est à dire sans y apporter de modifications, ce qui vaut adoption définitive par le Parlement.

La proposition de loi du député UMP Eric Ciotti avait déjà été approuvée le 29 juin par les députés. Il répond à un voeu exprimé à de nombreuses reprises par Nicolas Sarkozy pour lutter contre l'absentéisme scolaire. L'opposition de gauche a combattu ce texte, également dénoncé par les principaux syndicats d'enseignants et la première fédération de parents d'élèves, la FCPE.

AFP – Le Figaro

(merci à GDS)